Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 9270200
Centre d'intérêt : 720

Zwolska, Dani.

Intégration de l'enseignement moral et religieux protestant dans le programme d'études du primaire / [préparé par Dani Zwolska]. -- [Québec] : Direction de l'enseignement protestant, c1989.
21 p. ; 28 cm.

Code : 65-1700; 8889-1315. Bibliogr. : p. 21.

ISBN 2-550-14663-8

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de l'enseignement protestant

Descripteur(s) : Enseignement moral • Enseignement religieux • Ecole protestante • Programme d'études • Règle administrative • Primaire (Ordre d'enseignement)

La présente étude examine la place du programme d'enseignement moral et religieux protestant dans le programme d'études du primaire et sa relation avec les autres matières. Elle présente des modèles d'horaires intégrant cet enseignement. Elle fait des recommandations susceptibles de faciliter l'implantation du programme dans les écoles primaires.

Type de document :

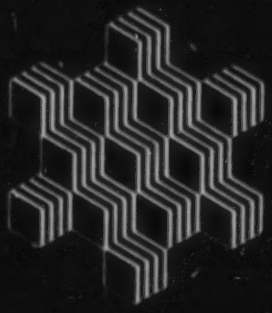

INTÉGRATION DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT DANS LE PROGRAMME D'ÉTUDES DU PRIMAIRE

Québec

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

1270210

INTÉGRATION DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT DANS LE PROGRAMME D'ÉTUDES DU PRIMAIRE

Direction de l'enseignement protestant

Bien que le masculin soit généralement utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

Préparé par Dani Zwolska

Remerciements à Monsieur Sylvain Croteau, enseignant à la Commission scolaire protestante St-Maurice et à Madame Camille Marchand, enseignante à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal pour leur contribution à la préparation du présent document.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1989

ISBN 2-550-14663-8

Dépôt légal — Deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

1 - INTRODUCTION 1

2 - RÈGLEMENTS SUR L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES 3

- 2.1 Règlement du Comité protestant 3
- 2.2 Règlement du ministère de l'Éducation 3

3 - LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT 6

4 - L'E.M.R. PROTESTANT EN RELATION AVEC LES AUTRES MATIÈRES 8

- 4.1 L'E.M.R. protestant et le français 9
- 4.2 L'E.M.R. protestant et les sciences humaines 11
- 4.3 L'E.M.R. protestant et la formation morale 12
- 4.4 L'E.M.R. protestant et l'éducation physique 13
- 4.5 L'E.M.R. protestant et les arts 14
- 4.6 L'E.M.R. protestant et les sciences de la nature 15
- 4.7 L'E.M.R. protestant et la formation personnelle et sociale 16
- 4.8 L'E.M.R. protestant et la vie de l'école en général 17

5 - MODÈLES D'HORAIRES 18

- 5.1 Modèle d'horaire - Premier cycle du primaire 19
- 5.2 Modèle d'horaire - Deuxième cycle du primaire 20

BIBLIOGRAPHIE 21

1- INTRODUCTION

Le programme d'enseignement moral et religieux, révisé selon les lignes directrices établies par le Comité protestant et introduit par le gouvernement du Québec dans son énoncé de politique et plan d'action exposé dans **Les écoles du Québec**, se trouve maintenant achevé pour tous les ordres d'enseignement du secteur anglophone et pour la plupart de ceux du secteur francophone. Les membres de la Direction de l'enseignement protestant, qui ont rédigé le nouveau programme et qui ont élaboré les documents de soutien destinés aux enseignants, ont parcouru la province afin de présenter le programme et offrir leur aide pour l'implanter.

En général, le programme révisé d'E.M.R. a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Cependant, certaines inquiétudes ont été exprimées quant aux difficultés qui peuvent se présenter si l'on tente d'ajouter un nouveau cours à un horaire déjà très chargé. Le but de la présente étude est d'analyser cette question et de faire des recommandations facilitant l'implantation du programme en E.M.R. dans les écoles primaires.

2- RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES

Les lois sur l'instruction publique de 1869 et 1875 ont instauré le système confessionnel d'enseignement public au Québec. En 1964, la Loi du Conseil supérieur de l'éducation a créé le Comité protestant afin d'édicter des règlements pour les écoles protestantes et de conseiller le ministre de l'Éducation sur des questions se rapportant à leur caractère confessionnel. Par conséquent, le programme protestant, pour ce qui est de l'enseignement moral et religieux, est en même temps sous la responsabilité du Comité protestant et du ministère de l'Éducation. Les règlements ci-après se rapportent à la répartition du temps alloué à l'E.M.R. protestant dans l'horaire des élèves du primaire.

2.1 Règlement du Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation

- ***Section III: Article 5***

« L'institution reconnue doit s'assurer que tout élève suit, chaque année, le programme d'enseignement moral et religieux approuvé par le comité. Un minimum de 100 minutes par semaine ou l'équivalent doit être consacré à ce programme d'enseignement. »

Bien que le Comité protestant spécifie qu'au moins 100 minutes par semaine doivent être réservées à l'E.M.R. protestant, chaque commission scolaire est libre de déterminer la répartition de ce laps de temps. Dans les écoles primaires, les élèves passent la plus grande partie de leur journée en classe avec leur professeur, ce qui permet une grande flexibilité pour l'intégration des matières.

On rappelle aux enseignants que les élèves de 5e secondaire doivent obtenir deux unités en enseignement moral et religieux de 4e ou 5e secondaire, ce qui est obligatoire pour recevoir le diplôme d'études secondaires. Il est donc important que les élèves d'un ordre plus élevé aient une bonne connaissance des questions fondamentales et fassent preuve d'attitudes positives à l'égard de la matière étudiée, conditions qui exigent des apprentissages de qualité. Les enseignants qui placent l'E.M.R. protestant dans les horaires des élèves devraient tenir compte de ce fait.

2.2 Règlement du ministère de l'Éducation

Le plan d'action pour les écoles primaires fut officiellement mis en application le 15 avril 1985, jour de la publication du **Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et de l'éducation préscolaire** dans la Gazette officielle du Québec.

Les articles suivants du règlement se rapportent à la répartition du temps alloué à l'enseignement moral et religieux:

- ***Article 41 - Temps prescrit***

Pour l'élève de l'enseignement primaire, la semaine régulière de cinq jours comporte un minimum de 23 heures d'activités consacrées à la réalisation des objectifs des matières énumérées à l'article 43.

- ***Article 42 - Répartition du temps***

Toutes les matières énumérées à l'article 43 sont obligatoires, la commission scolaire ne peut donc n'en retrancher aucune. La commission scolaire peut répartir différemment le temps prévu à l'article 43, à la condition qu'elle s'assure de la réalisation des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus notionnels compris dans les programmes d'études.

- ***Article 43 - Répartition des matières***

Matière	**Premier cycle** (h/sem)	**Deuxième cycle** (h/sem)
Langue maternelle	7	7
Mathématique	5	4
E.M.R.	2	2
Éducation physique	2	2
Arts	2	2
Sciences humaines	2	2
Sciences de la nature	1	1½
Français, langue seconde	2	2
Anglais, langue seconde	-	2

- ***Article 44 - Enseignement moral et religieux dans les écoles reconnues comme protestantes***

  Le règlement du Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation s'applique à l'enseignement moral et religieux dispensé dans toute école reconnue comme protestante.

  Cependant, tout élève dont les parents en font la demande peut être exempté de cet enseignement. Dans ce cas, l'élève doit suivre un programme d'enseignement moral.

En résumé, les règlements obligent tous les élèves des écoles protestantes à recevoir une formation en éducation morale, que ce soit **l'enseignement moral et religieux protestant** ou la **formation morale**. Cet enseignement est obligatoire dans toutes les classes du primaire.

Selon l'article 43, une période de deux heures par semaine doit être consacrée à l'E.M.R. protestant, ce temps est plutôt indicatif et peut être modifié par certaines commissions scolaires dans la mesure où l'on a pris des dispositions pour atteindre les objectifs obligatoires du programme. Le Comité protestant exige un minimum de 100 minutes par semaine pour l'E.M.R. protestant.

3- LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT

Ce programme a été conçu en fonction de la population des écoles protestantes du Québec qui comprend des élèves d'origines très diverses, regroupés autour d'un noyau protestant multiconfessionnel. L'E.M.R. ne cherche pas à endoctriner, mais à affirmer le droit de tout individu d'interpréter les questions religieuses et morales selon sa conscience et de perpétuer les traditions religieuses et culturelles faisant partie d'un héritage qui lui est personnel et, de ce fait, unique.

En général, le programme d'E.M.R. a pour but:

- de familiariser les élèves avec la Bible, qui est la source de la pensée judéo-chrétienne et sur laquelle repose l'héritage religieux et culturel de la civilisation occidentale;

- de favoriser leur compréhension des valeurs morales et religieuses de la communauté au sein de laquelle ils vivent;

- de les inciter à une prise de conscience et au respect des divers moyens d'expression des groupes ethniques et confessionnels du Canada à l'égard de leurs valeurs morales et religieuses;

- de créer un climat leur permettant de franchir les diverses étapes du développement moral;

- de leur faire acquérir des attitudes tolérantes et responsables vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres;

- de leur fournir une approche de la sexualité qui tienne compte de certaines valeurs comme la moralité et la responsabilité.

Les buts du programme comportent les objectifs et les contenus du cours qui sont présentés d'une manière thématique de la 1re à la 6e année du primaire. Le programme commence avec le thème de la famille et s'étend à ceux des amis, de la communauté locale et finalement des communautés du monde.

Le programme d'E.M.R. est constitué, pour chaque classe, de trois modules qui peuvent être enseignés consécutivement ou en même temps. **L'histoire judéo-chrétienne** fait connaître aux élèves les récits bibliques et certaines figures qu'ils ne cesseront de rencontrer au fur et à mesure qu'ils exploreront les origines de la culture occidentale. **La célébration** présente les rites associés aux événements religieux et profanes et célébrés dans les traditions chrétiennes et non chrétiennes. **Relations personnelles et sociales** met l'accent sur le développement personnel et social et comporte certaines informations sur la sexualité et la reproduction dans divers aspects de la vie.

APERÇU DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT AU PRIMAIRE

NIVEAU	THÈME	L'HISTOIRE JUDÉO-CHRÉTIENNE		LA CÉLÉBRATION	LES RELATIONS PERSONNELLES ET SOCIALES
1.	En famille	Abraham Joseph Naissance et enfance de Moïse David jeune berger	Naissance de Jésus L'Enfant-Jésus	Célébration en famille	La vie engendre la vie Besoins des nouveaux-nés Rôles et responsabilité en famille
2.	Avec mes amis	David Ruth Daniel Samuel	Jésus et ses amis	Célébration avec nos amis	La reproduction L'amibe
3.	En groupe	Moïse en Égypte	Récits de Jésus La brebis égarée La pièce d'argent perdue Le don offert par la veuve	Célébration de la communauté	Le système reproducteur Être soi-même
4.	Individu et membre d'un groupe	Moïse après l'Exode	Enseignements de Jésus	Le rôle du rite dans les célébrations	Le soin et les fonctions du corps Les règles et les responsabilités
5.	Une perception croissante	L'histoire de David	Récits concernant Jésus	La célébration dans différentes traditions	Les caractéristiques physiques secondaires Influences sur mon comportement
6.	Une perception qui s'approfondit	Salomon Daniel	Le procès de Jésus Le crucifiement	L'habillement et la nourriture dans diverses traditions religieuses	L'anatomie et la physiologie et le processus de reproduction Transformation des attitudes

Le programme est obligatoire. Autrement dit, pour pouvoir atteindre les buts du programme, l'enseignant doit garder en perspective les objectifs définis dans celui-ci. Les guides pédagogiques et le matériel didactique recommandés viennent compléter le programme en suggérant des moyens pour atteindre ses objectifs, compte tenu de l'âge des élèves, de leurs intérêts ainsi que des objectifs et de l'esprit de l'E.M.R. qui ont été présentés plus haut.

Les enseignants doivent faire preuve de souplesse et varier le contenu du cours en fonction des besoins de leurs élèves et de la communauté où ils vivent. D'autres documents de soutien tels les manuels destinés aux élèves, sont préparés pour chaque niveau du programme.

4- L'E.M.R. PROTESTANT EN RELATION AVEC LES AUTRES MATIÈRES

La salle de classe d'une école primaire est un mini-environnement où les enfants se développent individuellement et collectivement dans de nombreux domaines. Ils ne sont en contact qu'avec deux ou trois enseignants, et ils vivent avec les mêmes camarades de classe pendant toute l'année. En conséquence, ils sont à même d'établir des relations pleines d'intérêt et de découvrir un certain nombre de comportements dans une ambiance chaleureuse, familière, et relativement stable.

Les nouveaux programmes reflètent une approche globale de l'éducation et veulent susciter la progression continue dans les domaines cognitif, affectif et psychomoteur. **Les objectifs généraux** centrés sur l'élève veulent:

« - développer chez l'enfant plusieurs façons d'apprendre;

- développer chez l'enfant plusieurs façons de s'exprimer;
- lui donner l'occasion d'acquérir des connaissances et des habiletés fondamentales, de déployer ses possibilités corporelles et d'accroître ainsi sa maîtrise sur le réel;
- assurer son progrès continu par une individualisation de l'enseignement en même temps qu'une intégration des divers champs de connaissances et d'expériences;
- favoriser chez lui l'éclosion d'un sentiment de réussite et de satisfaction devant le travail accompli. » [1]

Au primaire, les objectifs généraux se rapportent à tous les domaines et constituent donc le lien principal entre les différentes disciplines.

D'autres liens deviennent évidents quand on compare les objectifs intermédiaires avec les contenus de chaque cours des programmes du primaire. **L'éducation préscolaire et le primaire - Cahier de renseignements** regroupe ces objectifs en un seul livret pour faciliter la consultation et les renvois. Une lecture attentive de ce document révèle de nombreux domaines où l'on peut trouver des correspondances. Dans certains cas, il y a un **chevauchement** évident des objectifs, des contenus, ou des deux, si l'on compare l'E.M.R. à d'autres cours du programme. Dans d'autres cas, la **méthodologie** suggérée pour l'E.M.R. est si compatible avec celle d'une autre matière que les deux matières peuvent être **intégrées** dans l'horaire. Plus souvent, cependant, un examen des objectifs de l'E.M.R. et de son contenu indique que l'enseignement moral et religieux vient **compléter** les objectifs et le contenu d'autres cours et qu'on pourrait le placer dans l'horaire de manière à tirer profit de cette particularité.

---

1 Ministère de l'Éducation du Québec, **L'éducation préscolaire et le primaire - Cahier de renseignements** #16-0084, Québec, 1982, p. 7

4.1 L'E.M.R. protestant et le programme de français

Plusieurs aspects présents dans les trois modules du programme d'E.M.R. peuvent s'allier naturellement à ceux du programme de français. Des thèmes comme la famille, l'amitié et la vie en groupe se retrouvent aisément à l'intérieur des différents discours liés à la communication. Ainsi, les activités suggérées dans le cadre du programme d'E.M.R., discussions de groupe, jeux de rôles, lectures, exercices d'écoute, expression écrite ou orale, utilisation de moyens audiovisuels ou expression dramatique; toutes s'intègrent facilement à celles proposées dans le programme de français. On pourrait même parler à juste titre d'un certain chevauchement entre les deux programmes.

À titre d'exemple, le thème de la célébration avec nos amis en deuxième année, dans le module 2 du programme d'E.M.R. s'exploite facilement par les lectures, l'expression orale ou écrite de courts messages à caractère incitatif, expressif ou autres. Une carte de souhaits, une invitation à une fête, un message pour un ami secret sont quelques exemples d'intégration avec le programme de français.

Dans le programme de français, l'exploitation du discours à caractère informatif concernant le thème de la célébration chez diverses cultures, rejoint les objectifs de module 2 du programme d'E.M.R. de la cinquième année: « **la célébration dans différentes traditions** ». L'étude du discours à caractère poétique pourrait être enrichie par les Psaumes ou les Paraboles de la Bible. Ceci amènerait une autre dimension à l'étude de la vie de David ou de Salomon pour le module 1 du programme E.M.R. de cinquième ou sixième année.

discours:	expressif	jeu dramatique
	informatif	réflexion
	incitatif	communication
	poétique	créativité
	ludique	production écrite
		partage
objectivation		lecture
		écoute
situations significatives		vécu

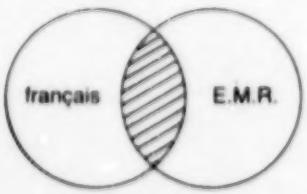

Recommandations

Les enseignants pourraient trouver avantageuse l'intégration de l'E.M.R. et du français dans l'horaire des élèves. De cette façon, les objectifs communs aux deux matières pourraient être traités ensemble ce qui accentuerait, par le fait même, le temps alloué à ces deux matières.

Un cours de trente minutes en E.M.R. et un cours de français de trente minutes deviendraient un seul cours d'une heure qui offrirait beaucoup plus de possibilités quant à l'exploitation et à l'élaboration des thèmes. Il en résulterait un enrichissement de part et d'autre. L'évaluation pourrait porter sur les deux sujets à la fois, selon les objectifs visés.

Une telle intégration pourrait s'avérer très avantageuse surtout pour les enseignants du premier cycle. Une période de dix à quinze minutes d'E.M.R., suivie d'une période plus longue de français commencerait bien la journée. Les enfants auraient ainsi la possibilité de se rassembler auprès de leur enseignant pour écouter une histoire qui serait traitée ultérieurement dans le cours de français.

4.2 L'E.M.R. protestant et les sciences humaines

Le programme de sciences humaines, autrefois connu sous le nom de géographie et histoire, comporte beaucoup d'éléments communs au programme d'E.M.R. et peut être considéré comme son complément.

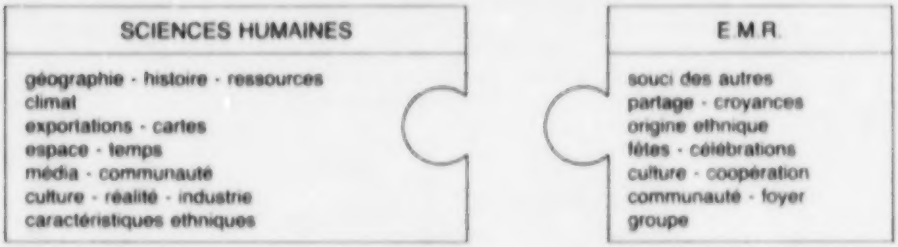

UNE ADAPTATION NATURELLE

Ensemble, ces programmes ont pour but:

- de faire acquérir à l'élève une attitude de responsabilité envers son environnement et sa collectivité;
- de lui apprendre à découvrir et respecter l'héritage culturel qui est le sien;
- connaître les composantes ethniques et culturelles du Québec et du Canada.

Recommandations

Comme on l'a fait pour l'enseignement de la langue maternelle, on pourrait considérer l'avantage de placer côte à côte dans l'horaire, les sciences humaines et l'E.M.R. à raison d'une période chaque semaine. Ceci, afin de maximiser la possibilité de compléter la question traitée dans une matière avec ce qui est vu dans l'autre matière et, à l'occasion, en empruntant du temps, d'une matière à l'autre.

Par exemple, dans l'étude des seigneuries en Nouvelle-France, l'enseignant pourrait souligner davantage l'importance de l'Église et le rôle qu'a joué le curé dans la vie des premiers colons, tout en parlant de la place actuelle de l'Église dans la société québécoise. Il serait également important de souligner le rôle joué par les premiers colons protestants (huguenots) dans le développement de la Nouvelle-France. Ceci pourrait bien entraîner une discussion sur les persécutions et les préjugés qui sont vécus présentement par les divers groupes religieux du Québec.

Les enseignants de 5e année pourraient envisager d'initier leurs élèves à la géographie du Nouveau-Québec en leur faisant étudier les rites associés à la chasse au caribou chez les Naskapis. Il s'agit d'une unité du module 2 du programme d'E.M.R. de cette classe.

Au fur et à mesure que les enseignants se seront familiarisés avec ces deux programmes, ils y découvriront de nombreux domaines complémentaires.

4.3 L'E.M.R. protestant et la formation morale

Le résumé du programme de formation morale montre que ce programme a un contenu presque identique à celui du troisième module du programme d'E.M.R. Cependant, dans le résumé, il faudrait définir plus clairement les objectifs pour chaque âge si l'on doit faire une comparaison détaillée. Puisque la formation morale fait actuellement l'objet d'une révision, l'analyse de ce programme a été remise à une date ultérieure. En attendant, ce serait une exercice utile de trouver les points communs de ces programmes, puisque les activités et le matériel pédagogique mis au point pour un programme peuvent convenir à l'autre.

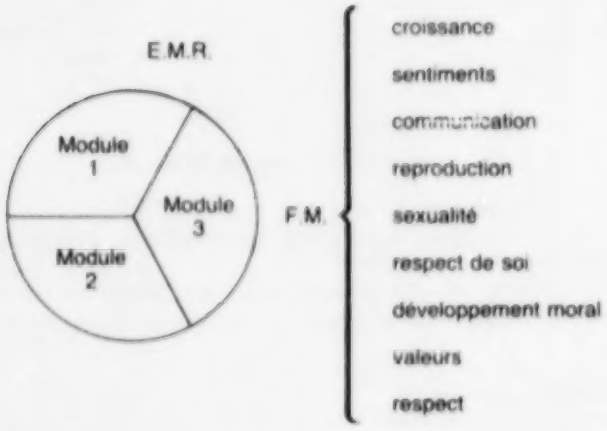

Recommandations

Aussi longtemps que les guides pédagogiques pour la formation morale ne seront pas disponibles, le Comité protestant suggère que les élèves choisissant la formation morale se conforment aux objectifs et aux lignes directrices du module 2, **La Célébration**, et du module 3, **Les Relations personnelles et sociales**. De sorte qu'un enseignant dont la classe est composée des deux groupes réunis (F.M. et E.M.R. protestant) peut étudier les modules 2 et 3 de l'E.M.R. et ne prévoir un autre cours que pour les élèves étudiant le module 1, **L'Histoire judéo-chrétienne**.

4.4 L'E.M.R. protestant et l'éducation physique

Les objectifs du programme d'E.M.R. coïncident avec ceux du programme d'éducation physique davantage qu'on ne peut immédiatement le percevoir. C'est ainsi que ces deux programmes ont pour but de prendre conscience de son corps, de le respecter et d'en prendre soin. Ces deux programmes mettent l'accent sur l'expression des idées et des sentiments, sur le respect de ses propres forces et de ses limites ainsi que sur l'importance de l'effort collectif. En élaborant les guides pédagogiques pour l'E.M.R., les éducateurs ont laissé une place à diverses activités physiques propres à certains groupes ethniques.

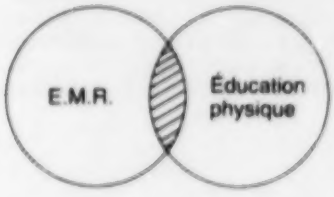

danses ethniques	coopération
respect du corps	expression des sentiments
activités en commun	joie

conscience de ses forces et de ses faiblesses

Recommandations

On pourrait inciter le professeur d'éducation physique à faire pratiquer certaines activités décrites dans les guides pédagogiques d'E.M.R. Les points attribués aux élèves pour leur coopération et leur participation aux activités d'éducation physique pourraient servir à évaluer leur rendement en E.M.R.

4.5 L'E.M.R. protestant et les arts

Le programme en arts se regroupe en quatre disciplines: l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Puisque une part importante de l'expérience humaine s'exprime par les arts, il est impossible de séparer le programme d'enseignement moral et religieux de ces moyens d'expression. En conséquence, les guides pédagogiques d'E.M.R. proposent un grand nombre d'expériences et d'activités dans le domaine des arts.

Les élèves peuvent manifester de l'empathie grâce à des jeux de rôles au cours desquels les échanges sont possibles. Les récits bibliques sont adaptés pour la scène, on y décrit les arts et les métiers de divers groupes religieux et culturels. Dans le cadre du cours de musique, on peut s'inspirer des chants, des cantiques et d'autres musiques religieuses. Les élèves peuvent s'y associer par des danses, des chants et par l'organisation de repas multiethniques. Les élèves peuvent apprécier les oeuvres classiques en explorant l'expression religieuse du christianisme dans la culture occidentale. Il existe beaucoup de sujets à explorer dans ce domaine.

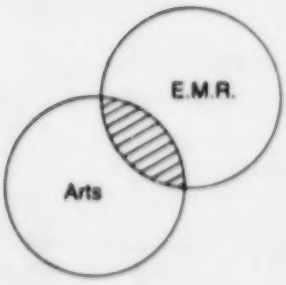

idées musique
sentiments danse
art dramatique cultures nationales
métiers chanson
expression symbolisme
oeuvres classiques

Recommandations

Comme pour le **français** et les **sciences humaines**, les enseignants peuvent trouver dans l'intégration de l'**E.M.R.** et des **arts** des avantages reliés à l'horaire des élèves. Un cours de trente minutes deviendrait une période d'une heure dans laquelle pourrait être abordés les objectifs des deux programmes. Les points alloués pour divers aspects des activités regroupées peuvent maintenant être enregistrées à la fois en art et en E.M.R.

4.6 L'E.M.R. protestant et les sciences de la nature

Les programmes d'**E.M.R.** et de **sciences de la nature** partagent les objectifs décrits à l'article 4 ainsi qu'un certain nombre d'objectifs ayant trait aux attitudes et à la démarche expérimentale.

Le point central du programme des sciences de la nature est l'environnement et la relation de l'enfant avec cet environnement, plus particulièrement pour les aspects biologique, physique et technologique. Bien que le programme des sciences de la nature invite à mettre l'accent sur le développement cognitif, on nous rappelle dans le résumé du programme qu'il faut considérer l'environnement au sens le plus large, en y incluant la famille, les amis, la classe, la communauté et les relations avec l'univers.

Le programme d'E.M.R. partage avec celui des sciences de la nature l'objectif d'aider les élèves à mieux comprendre leurs besoins physiques et psychologiques, de susciter chez eux l'émerveillement leur permettant d'apprécier la nature et de leur faire acquérir une attitude responsable à l'égard de l'environnement dans son ensemble.

L'instituteur du primaire chargé à la fois de l'E.M.R. et des sciences de la nature est à même d'équilibrer les éléments cognitifs et affectifs des deux programmes, donnant ainsi la possibilité aux élèves d'une rencontre vraiment holistique de la création et de la pensée humaine qui propose le comment et le pourquoi.

nature	relations
besoins physiques	attitudes responsables
besoins psychologiques	appréciation, émerveillement
questions	reproduction

Recommandations

Même si plusieurs objectifs des programmes d'E.M.R. et de sciences de la nature sont compatibles, leurs contenus ne se chevauchent pas suffisamment pour justifier des modifications d'horaires.

4.7 L'E.M.R. protestant et la formation personnelle et sociale

La **formation personnelle et sociale** ne se présente pas comme un cours particulier devant figurer dans l'horaire des élèves, cela est dû à la nature du cours et à sa relation avec tous les aspects de la vie à l'école. Les objectifs, spécifiés dans le programme, doivent se réaliser par le biais de **toutes** les activités scolaires et doivent être pris en charge par **tous** les éducateurs. Les règlements se rapportant à la F.P.S. sont énumérés à l'article 43 du document **Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et de l'éducation préscolaire**, publié par le gouvernement.

Le contenu du module 3 du programme d'E.M.R. est presque identique à celui du programme de formation personnelle et sociale. Les deux programmes explorent divers thèmes: prendre soin de soi, établir des relations avec les autres, communication, éducation sexuelle et, dans une certaine mesure, éducation à la consommation.

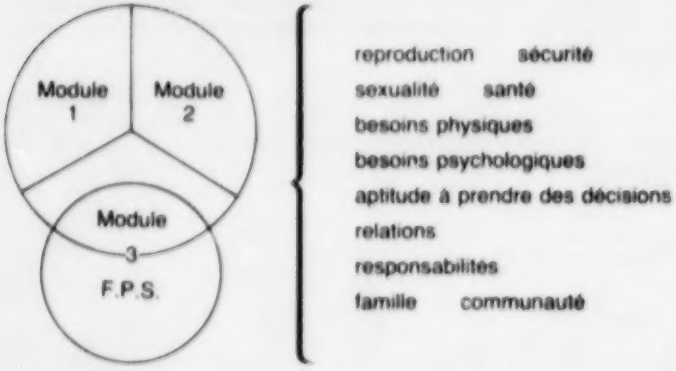

Les différences entre les deux programmes deviennent évidentes quand on examine les objectifs de l'E.M.R. et de la F.P.S. ainsi que les processus qui permettent d'atteindre ces objectifs. Par exemple, le programme de F.P.S. précise: « L'élève sera à même de comprendre comment un bébé est né, d'un point de vue biologique et humain », alors que le programme d'enseignement moral et religieux, pour le même élément de contenu, formule son objectif comme suit: « L'élève sera capable d'exprimer une attitude de respect pour lui-même et pour le miracle de la procréation humaine. » Le premier programme met l'accent sur le domaine cognitif, alors que le deuxième fait surtout appel au domaine affectif.

Recommandations

Le programme de **formation personnelle et sociale** peut être utilement intégré au troisième module de l'E.M.R. Quand les enseignants préparent leurs unités d'enseignement pour le module **relations personnelles et sociales**, ils pourraient envisager de combiner des éléments du programme de F.P.S. avec leurs propres ressources en E.M.R. pour donner un cours qui soit spécialement adapté à leur groupe particulier de jeunes. Ce cours intégré figurerait sous le nom d'E.M.R. dans l'horaire. Les notes correspondant à chaque objectif seraient ensuite attribuées d'une manière appropriée à la F.P.S., à l'E.M.R., ou aux deux cours à la fois.

4.8 L'E.M.R. protestant et la vie de l'école en général

Si l'on considère les objectifs spécifiés dans le programme d'enseignement moral et religieux protestant, on s'aperçoit que beaucoup d'entre eux sont réalisés dans le vécu quotidien de l'élève à l'école primaire.

Durant leurs années de formation, les enfants ont besoin d'expériences positives d'apprentissage dans les domaines affectif et cognitif. Les valeurs, les attitudes et les habiletés sociales apprises quand on est jeune déterminent considérablement notre façon de comprendre les autres et de fonctionner dans un monde adulte. Beaucoup de ces éléments affectifs sont transmis par la parole et par l'action, non seulement par ce qui est dit et ce qui est fait mais aussi par ce qui est ignoré, mis de côté ou rejeté. Ces éléments d'apprentissage sont transmis dans les cours de français et de mathématiques, dans la classe et dans la cour après les heures d'école. Durant le cours d'enseignement moral et religieux protestant, les élèves peuvent discuter de leurs expériences des différents aspects de la vie scolaire et découvrir pourquoi certains comportements sont acceptables tandis que d'autres ne le sont pas.

Instituer des règles favorisant la coopération des élèves, leur enseigner la politesse, la sollicitude et le partage avec les autres, ou encore leur donner la possibilité d'exprimer leurs sentiments sur diverses questions qui les préoccupent, tout cela fait partie des objectifs de l'enseignement moral et religieux protestant. Quand on célèbre un anniversaire, quand on organise un concert de Noël ou quand on leur donne la permission de laisser leurs travaux pour profiter de la première chute de neige, les enfants participent à la célébration de la vie, le point central du module 2.

En plaçant le programme d'enseignement moral et religieux protestant dans l'horaire des écoles primaires en tant que matière obligatoire, le ministère de l'Éducation du Québec reconnaît la valeur et la nécessité des activités organisées dans le cadre de ce programme.

5- MODÈLES D'HORAIRES

Pour montrer comment répartir le programme E.M.R. le mieux possible dans l'horaire des élèves, on a préparé deux modèles d'horaires, un pour le premier cycle, l'autre pour le second. ces horaires ne sont que des suggestions, puisque la répartition des cours d'E.M.R. est avant tout la responsabilité des administrateurs scolaires et de chaque enseignant.

5.1 Modèle d'horaire - Premier cycle du primaire

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00- 9h10	Accueil	_____	_____	_____	_____
9h10- 9h25	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.
9h25-10h15	Français	Français	Français	Français	Français
10h15-10h30	Récréation	_____	_____	_____	_____
10h30-11h00	Math.	Math.	Math.	Math.	Math.
11h00-11h30	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
11h30-12h00	Sc. nat.	Éd. phys.	Sc. nat.	Éd. phys.	Éd. phys.
12h00-12h55	Repas	_____	_____	_____	_____
12h55-13h00	Accueil	_____	_____	_____	_____
13h00-13h30	Math.	Math.	Math.	Math.	Math.
13h30-14h00	Sc. hum.	Français	Sc. hum.	Français	E.M.R.
14h00-14h30	Sc. hum.	Arts	Sc. hum.	Français	Arts
14h30-15h00	E.M.R.	Arts	Français	Éd. phys.	Arts

Répartition du temps:

Matière	Requis	Actuel
Langue maternelle	420 min	370 + 75 (partagé) = 445 min
Mathématiques	300 min	300 min
E.M.R.	120 min	60 + 75 (partagé) = 135 min
Éducation physique	120 min	120 min
Arts	120 min	120 min
Sciences humaines	120 min	120 min
Sciences de la nature	60 min	60 min
Anglais langue seconde	120 min	150 min

5.2 Modèle d'horaire - Deuxième cycle du primaire

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00- 9h10	Accueil				
9h10- 9h25	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.	E.M.R./Fr.
9h25-10h15	Français	Français	Français	Français	Français
10h15-10h30	Récréation				
10h30-11h00	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
11h00-11h30	Math.	Math.	Math.	Math.	Math.
11h30-12h00	Français	Français	Français	Français	Français
12h00-12h55	Repas				
12h55-13h00	Repas				
13h00-13h30	Sc. nat.	Sc. hum.	Sc. hum.	Math.	Sc. hum.
13h30-14h00	Sc. nat.	Sc. hum.	Math.	Sc. nat.	Arts
14h00-14h30	Éd. phys. Garçons / Art Filles	E.M.R.	Éd. phys. Filles / Art Garçons	Act. man.	E.M.R.
14h30-15h00		Math.		Éd. phys.	Éd. phys.

Répartition du temps:

Matière	Requis	Actuel
Langue maternelle	420 min	400 + 75 (partagé) = 475 min
Mathématiques	240 min	240 min
E.M.R.	120 min	60 + 75 (partagé) = 135 min
Éducation physique	120 min	120 min
Arts	120 min	90 min
Sciences humaines	120 min	120 min
Sciences de la nature	90 min	90 min
Anglais langue seconde	120 min	150 min

BIBLIOGRAPHIE

Comité protestant, Gouvernement du Québec, **L'enseignement moral et religieux protestant,** #50-1505, Québec, 1984.

L'éducation protestante au Québec, #50-116, Québec.

L'éducation sexuelle dans les écoles protestantes du Québec, #50-2022, Québec, 1978.

Le fait protestant dans l'éducation au Québec, #50-114, Québec, 1978.

Règlement du Comité protestant, #50-1510, Québec, 1988.

Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, **L'École québécoise - énoncé de politique et plan d'action**, Québec, 1979.

L'éducation préscolaire et le primaire: cahier de renseignements, #16-0063-01, Québec, 1986.

Programmes:

- **Arts**, #16-2510
- **Développement personnel et social**, #16-2707
- **Éducation morale**, #16-2714
- **Éducation physique**, #16-2018
- **Enseignement moral et religieux protestant:**

	Programmes	Guides pédagogiques
1re année	#65-1100	#65-1110
2e année	#65-1200	#65-1210
3e année	#65-1300	#65-1310
4e année	#65-1400	#65-1410
5e année	#65-1500	#65-1510
6e année	#65-1600	#65-1610

- **Français**, #16-2209
- **Mathématique**, #16-2300-00
- **Sciences de la nature**, #16-2102
- **Sciences humaines**, #16-2600

Vogel, Shirley: **Integrating Moral and Religious Education into the Elementary School Curriculum**, Working Document, Direction de l'enseignement protestant, Québec, 1986.